

Concours de dessin à Taissy !

Le Conseil Municipal Jeunes organise un concours de dessin sur le thème de *La Magie* !

Les enfants, tentez votre chance dans votre catégorie d'âge !

4 catégories : Maternelle, Élémentaire petites classes, Élémentaire grandes classes, Secondaire/

Toutes les techniques de dessin sont possibles (dessin, peinture, etc.) et format libre (format A3 maximum).

Dépose ton dessin dans l'urne située dans la Mairie au plus tard le 8 mars 2026 !

Rappel : un dessin par personne ! Mettre son nom, son âge, sa classe, son adresse et un numéro de téléphone au dos du dessin.

Club Culture et Loisirs - Rectificatif

Le club Culture et Loisirs de Taissy-Saint-Léonard est un Club de retraités ou pré-retraités, qui ont envie de passer de bons moments en compagnie de copains.

Chaque jeudi, nous jouons aux cartes (tarot, belote, uno, triominos, scrabble...). Un petit goûter permet de couper l'après-midi et de "papoter".

Notre Assemblée Générale, ouverte à tous, aura lieu le jeudi 29 janvier prochain, à 18h00, dans la Grande Salle Communale de Taissy.

Pour tous renseignements : 03.26.82.21.70 – Mme Liliane TARDY

Repas des Aînés - Précision

A l'attention des participants au repas des aînés du 31 janvier : les participants s'installent à la table de leur choix avec les personnes de leur choix. Il n'y a pas de placement.

Le Comité des Fêtes

Rappel de Règlementation

* Dans une zone 30, si un passage piéton est à moins de 50 mètres, les piétons ont l'obligation de l'utiliser pour traverser.

* Les conducteurs sont tenus de céder le passage aux piétons dès lors que ceux-ci se sont engagés régulièrement sur la chaussée, ou qu'ils manifestent clairement leur intention de traverser la route.

Merci pour votre vigilance !

Déjections canines

Nous constatons régulièrement des excréments canins laissés dans notre commune, sur les trottoirs, dans l'herbe et sur le city. Cette situation est préoccupante et nécessite notre attention collective. Ramasser après nos chiens est crucial pour préserver la propreté et l'hygiène de notre commune. Nous vous rappelons donc l'importance de toujours avoir des sacs pour les déjections canines avec vous et de les utiliser systématiquement.

Des sacs sont disponibles en mairie pour votre commodité.

Nous vous invitons donc tous à faire preuve de responsabilité en tant que propriétaires de chiens. C'est un petit geste qui a un grand impact sur notre qualité de vie.

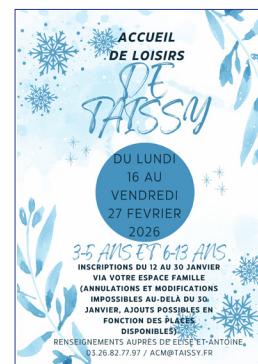
Remerciements aux personnes qui ramassent régulièrement les déchets sur la commune.



Accueil de Loisirs - Vacances de Février

Inscriptions jusqu'au vendredi 30 janvier via l'Espace Famille Inoé.

Renseignements auprès d'Elise et Antoine par mail à acm@taissy.fr ou par téléphone au 03.26.82.77.97.



Don du CMJ

Madame THELLIEZ, représentante de l'association « Deux Mains C'est Maintenant », a été accueillie le mardi 20 janvier par le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Taissy.

Cette rencontre avait pour objectif la remise d'un don de 300€, grâce aux manifestations (la Petite Boum d'Halloween et la Bourse aux jouets et à la puériculture).

Madame THELLIEZ a chaleureusement remercié les jeunes pour leur investissement et leur sens de la solidarité.

Elle a rappelé l'importance du travail mené par « Deux Mains C'est Maintenant » en faveur des personnes en difficulté et dans la précarité.

Parmi les nombreuses activités, missions de l'association: confection de repas, organisation de maraudes, aide alimentaire, vestimentaire, aide à la réinsertion, à l'hébergement d'urgence, au retour à l'estime de soi, des collectes organisées dans les surfaces commerciales, les écoles et les entreprises, confection et distribution de kits d'hygiène, accompagnement social, etc.

Les membres du CMJ se sont montrés attentifs et fiers de contribuer à une cause qui leur tient à cœur.

La remise de cette somme symbolise l'implication citoyenne des jeunes Taïssotins.

Un moment fort, placé sous le signe du partage et de l'engagement collectif.

Un grand merci à madame THELLIEZ pour cette sensibilisation.



Agenda

Repas des aînés

Samedi 31 janvier 2026, à 12h30 au Centre de Conférences et d'Animation de Taissy.

Corrida de la Saint Valentin

Samedi 14 février 2026, dès 18h30, dans les rues de Taissy.

Corrida de la Saint-Valentin

Le samedi 14 février 2026 aura lieu la traditionnelle Corrida de la Saint-Valentin à Taissy !

Les renseignements sont disponibles en ligne sur le site internet <https://dacreims.com/corrida-de-la-saint-valentin/>

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et sont possibles jusqu'au 14 février 2026.

Attention, horaires anticipés cette année !

Course 1 : 18h30 U12 enfants nés en 2016-2015 : 1,5 km

Course 2 : 18h45 U14 et U16 enfants nés en 2014-2011 : 2,4 km

Course 3 : 19h15 Corrida Cadets à Masters (nés en 2010 et avant) : environ 8 km



Horaires des Messes



La prochaine messe aura lieu :

- dimanche 25 janvier 2026, à 10h30, à l'église de Taissy.

Matches de Handball



Samedi 24 janvier 2026 (Salle des Sports, Esplanade Colbert) salle 1

- 19h00 : +16 M Honneur : Taissy > Ay
- 21h00 : Prenat M : Taissy > Lingolsheim

Championnat de Basket



Dimanche 25 janvier 2026 (Salle des Sports, Esplanade Colbert) salle 1

- 19h00 : Départementale Masculine : Taissy > Witry-les-Reims

Offre d'Emploi



Dame, 65 ans, très sérieuse, propose ses services tels que vous emmener chez le médecin, chez le dentiste, à la pharmacie, au laboratoire, faire des courses...

Dans le secteur Sillery, Taissy, Saint-Léonard et Cormontreuil.

Disponible le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi.

Tél. : 07.50.83.36.92



Corrida de la Saint-Valentin

Le samedi 14 février 2026 aura lieu la traditionnelle Corrida de la Saint-Valentin à Taissy !

Les renseignements sont disponibles en ligne sur le site internet <https://dacreims.com/corrida-de-la-saint-valentin/>

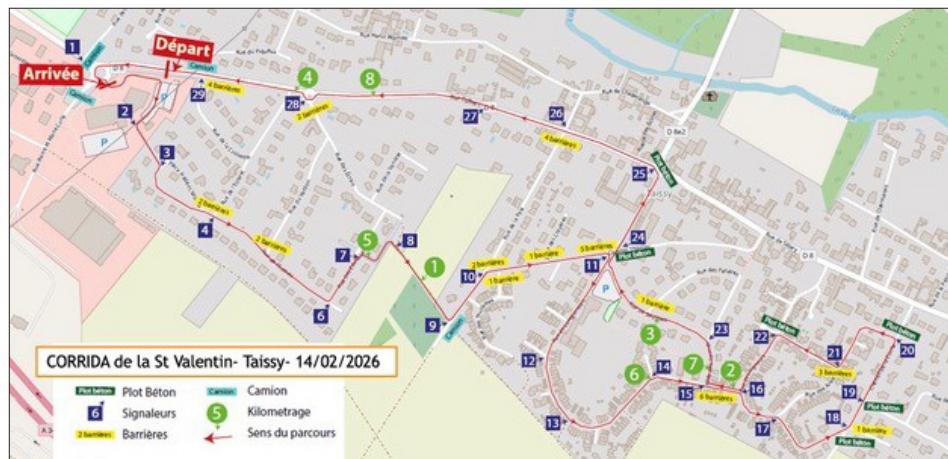
Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes et sont possibles jusqu'au 14 février 2026.

Attention, horaires anticipés cette année !

Course 1 : 18h30 U12 enfants nés en 2016-2015 : 1,5 km

Course 2 : 18h45 U14 et U16 enfants nés en 2014-2011 : 2,4 km

Course 3 : 19h15 Corrida Cadets à Masters (nés en 2010 et avant) : environ 8 km



Interdiction temporaire de stationnement et de circulation dans diverses rues (arrêté 07/2026)

Afin de sécuriser le passage de la « corrida de la Saint Valentin », le samedi 14 février 2026, de 17h30 à 21h00, la circulation et le stationnement seront interdits dans les rues suivantes :

- * place Frédéric Mistral
- * rue de l'Esterel : du n° 2 au 30
- * rue des Cévennes : sur toute la longueur
- * rue de la Paix : entre le chemin rural n° 11 et le Chemin Thomas
- * Chemin Thomas : sur toute la longueur
- * rue de Longjumeau : sur toute la longueur
- * rue des Vigneuls : de la rue de Longjumeau au Chemin des Verts Galons
- * rue du Mont Gélus : sur toute la longueur
- * Chemin de la Cuche : de la rue du Mont Gélus jusqu'à la rue des Ailettes
- * rue des Ailettes : du Chemin de la Cuche jusqu'au Chemin des Verts Galons
- * Allée des Termes : sur toute la longueur
- * rue de Saussaie : sur toute la longueur

Mise en place d'une déviation et interdiction de stationnement (arrêté 08/2026)

Suite à l'interdiction de circulation dans diverses rues, prise par arrêté n° 07/2026, quant à l'organisation de la « corrida de la Saint Valentin », le samedi 14 février 2026, de 17h30 à 21h00, une déviation est mise en place par les rues suivantes :

- pour les véhicules venant de la rue de Sillery, au rond-point de la Mairie, traversée de Taissy INTERDITE :

* rue Saint Léonard puis vers commune de Saint-Léonard, rue de Taissy – Boulevard Val de Vesle, quai du pré aux Moines et retour vers Cormontreuil par le Pont Huon

- pour les véhicules venant de Cormontreuil, au rond-point de l'Esplanade Colbert :

- * rue Henri Warnier
- * rue de Challerange
- * rue Saint Léonard, jusqu'au rond-point de la Mairie

Le stationnement sera interdit dans ces rues, de 17h00 à 21h00.

SECRÉTARIAT DE Mairie

- MATIN : 9h-12h (du lundi au vendredi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi, mardi et vendredi).
Tel : 03 26 82 39 27 Fax : 03 26 97 82 98

AGENCE POSTALE COMMUNALE

- MATIN : 9h-11h45 (du lundi au vendredi) 10h-12h (samedi).
- APRÈS-MIDI : 16h30-18h30 (lundi et vendredi).
Tel : 03 26 04 41 87

NUMÉROS D'URGENCE

PHARMACIE DE GARDE

MÉDECIN / DENTISTE DE GARDE

17 Gendarmerie Nationale, 18 Pompiers

Rendez-vous sur le site 3237.fr ou composez le 3237.

En cas d'urgence composez le 15 pour obtenir un régulateur du SAMU.